

Etat des lieux de la filière viande ovine en Pays de la Loire

Juin 2026

ECONOMIE & PROSPECTIVE



CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



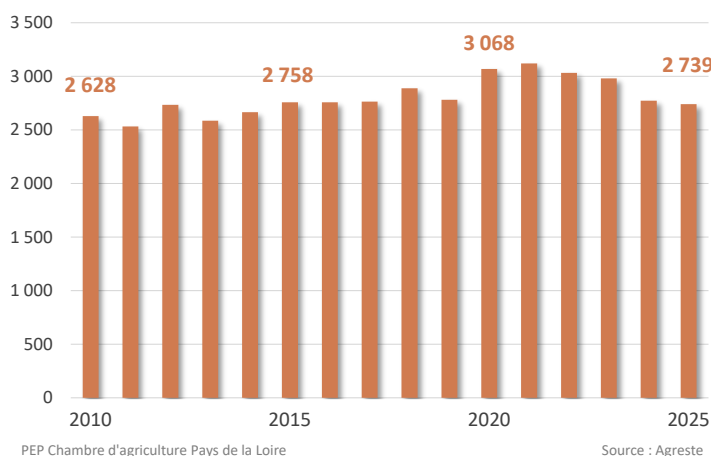
RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



Sauf indication contraire, les données se réfèrent à l'année 2025.

Cheptel et production

Evolution de la production ovine en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

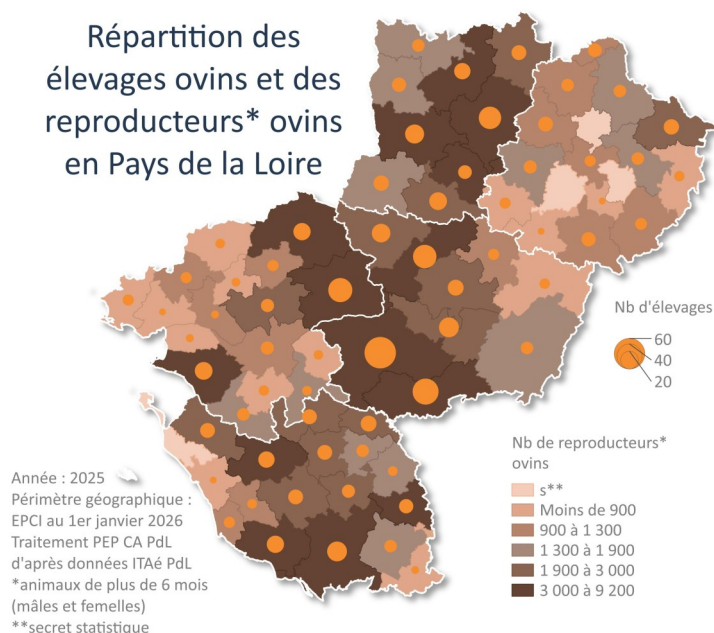
Source : Agreste

- 8^e région de production ovine avec 2,7 % des volumes et de la valeur des viandes ovines produites en France ;
- Plus de 2 700 tec de viandes ovines produites dont plus de 70 % de viande d'agneaux ;
- Un chiffre d'affaires de 24,1 millions d'euros en 2024, 0,3 % de la valeur production agricole régionale (contre 1,2 % au niveau national) ;
- De l'ordre de 101 000 reproducteurs ovins (mâles et femelles de plus de 6 mois) dans les élevages d'au moins de 50 reproducteurs ;
- 17 800 brebis certifiées agriculture biologique dont 17 % de brebis laitières (18 % du cheptel régional et 6 % du cheptel national en agriculture biologique).

Contrairement à la plupart des autres orientations d'élevage ligériennes, le nombre d'exploitations élevant au moins 50 reproducteurs ovins a progressé de près d'un quart au cours des dix dernières années. Le cheptel de reproducteurs suit une tendance similaire pour atteindre près de 140 000 têtes dont 101 000 dans les élevages d'au moins 50 reproducteurs et 86 000 dans ceux d'au moins 100 reproducteurs. Le développement est plus modéré depuis le début des années 2020, de l'ordre de +5 % en moyenne régionale pour les élevages et +3 % pour les cheptels, et il ne concerne plus tous les départements ligériens.

Exploitations et actifs

Répartition des
élevages ovins et des
reproducteurs* ovins
en Pays de la Loire



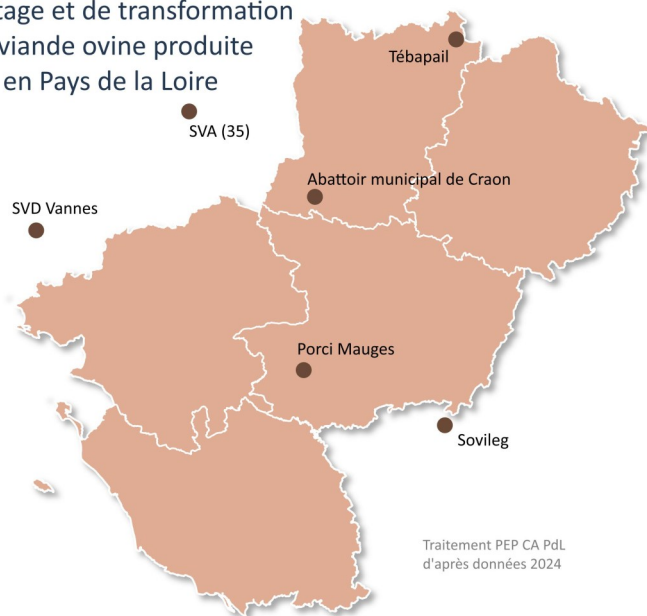
- 520 exploitations ovines ayant au moins 50 reproducteurs ovins ;
- Plus de 50 % des élevages localisés en Maine-et-Loire et en Vendée (respectivement 29 % et 25 %) ;
- Près de 630 chefs d'exploitation ;
- Un âge moyen des chefs d'exploitation de 46 ans, dont 39 % de plus de 50 ans ;
- Plus de la moitié des exploitations sous statut individuel ;
- Une vingtaine d'installations en moyenne annuelle entre 2020 et 2024 ;
- Plus de 210 exploitations élevant des brebis en agriculture biologique.

La filière ovine ligérienne compte 520 élevages d'au moins 50 reproducteurs en Pays de la Loire. Ils sont principalement présents dans le sud de la région en Maine-et-Loire, en Vendée et en Loire-Atlantique. Ce sont les élevages de 50 à 99 reproducteurs et ceux de 200 et 499 reproducteurs qui ont le plus progressé depuis 2020 (respectivement de +9 % et +7 %). Ils représentent près de 70 % des élevages ovins.

La dimension économique des élevages ovins s'élève à près de 200 têtes pour les élevages d'au moins 50 reproducteurs et 280 têtes pour ceux d'au moins 100 reproducteurs. Ces dimensions moyennes sont stables depuis le début des années 2020. Les 29 détenteurs de plus de 500 têtes représentent une faible part des élevages ovins ligériens d'au moins 50 têtes (de l'ordre de 6 %), mais ils élèvent près du quart du cheptel régional.

Abattage et transformation

Principaux établissements
d'abattage et de transformation
de viande ovine produite
en Pays de la Loire



- Près de 200 tec d'ovins abattus en Pays de la Loire, soit 0,3 % des volumes nationaux ;
- L'activité de production et de commercialisation organisée au sein de groupements de producteurs (Ovicap et Ter'élevage) ;
- Trois établissements d'abattage et/ou de découpe-transformation de viande ovine (abattoir municipal de Craon, Porci Mauges et Tébapail) implantés sur le territoire ligérien ;
- Des emplois complémentaires à l'amont et à l'aval dans les activités de fabrication d'alimentation du bétail, les organisations de production et le négoce, etc.

A noter, le recul sensible des abattages ligériens d'ovins en 2025 (près de 200 tec contre plus de 4 000 tec en 2024), tendance confirmée en 2026.

Marchés et capacité alimentaire ligérienne

Le marché national de la viande ovine est saisonnier et rythmé par les fêtes religieuses. Il est déficitaire, la production ovine nationale couvrant un peu plus de 40 % de la consommation française. A l'instar d'autres viandes de boucherie, la consommation de viande ovine française suit une tendance baissière sur fond de recul tendanciel des disponibilités. Cette baisse concerne à la fois la production française (66 200 tec ; près de -20 %/2015) et les importations (79 000 tec ; -20 % / 2015). L'offre nationale, qui recule de près de -20 % sur les dix dernières années, est impactée par la répétition des épisodes de sécheresse et par la FCO qui perturbe le calendrier des sorties des agneaux. Les importations proviennent majoritairement du Royaume uni, d'Irlande, d'Espagne et de Nouvelle-Zélande).

La consommation individuelle de viande ovine est estimée à 2 kgec par habitant en moyenne nationale. La GMS est le principal débouché (47 %) pour la viande ovine suivi de la boucherie traditionnelle (35 %) et la RHD (11 %).

La capacité alimentaire de la filière ovine régionale est limitée avec un taux d'auto-approvisionnement théorique de 30 % : elle nourrit l'équivalent du tiers de la population ligérienne en viande ovine.

Atouts

- Image vertueuse de l'élevage ovin ;
- Capacité à produire une viande et méthode de valorisation (découpe presto) répondant aux attentes des consommateurs ;
- Démarches de qualité ;
- Niveau de la conduite technique des élevages de plus de 100 brebis , de la qualité sanitaire et de la génétique des troupeaux ;
- Encadrement technique et R&D de la production par les organisation de production ;
- Engagement des élevages ovins dans une démarche d'amélioration continue du bien-être animal et de leur empreinte environnementale ;
- Conditions pédoclimatiques globalement favorables ;
- Coût du foncier relativement accessible ;
- Systèmes de production polyculture-élevage basés sur des synergies cultures-élevage.

Faiblesses

- Difficultés de transmission des petites structures souvent sans repreneur possible ;
- Mise en avant insuffisante de la filière ovine ligérienne dans les formations agricoles ;
- Installations de troupes ovines à faible effectif, souvent en vente directe, à rentabilité incertaine et peu structurantes pour la filière ;
- Hausse des coûts de production et du coût de construction et de rénovation des bâtiments ;
- Diffusion des progrès techniques insuffisante dans les élevages à faible productivité ;
- Peu d'outils d'abattage présents en Pays de la Loire ;
- Reconnaissance et valorisation insuffisantes de la qualité de la viande ovine insuffisamment reconnue et valorisée ;
- Produits issus de la viande ovine traditionnels et peu élaborés ;
- Présence très faible de la viande ovine en RHD, surtout auprès des jeunes et viande d'importation très majoritaire.

Opportunités

- Poursuite des démarches de segmentation et d'innovation associant tous les acteurs de la filière pour améliorer l'adéquation offre/demande sur le marché intérieur ;
- Sécurisation de l'offre (qualité, volume, prix) via la contractualisation avec les producteurs ;
- Renforcement de la technicité (connaissance des coûts de production et de l'empreinte carbone) et de la dimension économique des élevages ovins ;
- Développement de la génomique et amélioration génétique des troupes ovines ;
- Interdiction et contrôle des importations de viandes ne respectant pas les normes européennes ;
- Investissements et accompagnement financier par les banques et les opérateurs économiques pour développer la production et réaliser les adaptations nécessaires aux enjeux climatiques, sanitaires et de bien-être animal.

Menaces

- Fréquence et impacts croissants des aléas climatiques et sanitaires sur les conditions d'élevage et la productivité animale ;
- Recul de la consommation française de viande ovine ;
- Evolution des soutiens dans la PAC 2028-2034 ;
- Risque de concurrence accrue des viandes ovines d'importations et de déstructuration de la filière si poursuite du recul de la production nationale/régionale ;
- Risque de concurrence supplémentaire des importations à moindre prix dans le cadre des accords commerciaux ratifiés ou en cours de négociation ;
- Risque de prédation par le loup ;
- Tensions commerciales et géopolitiques à l'échelle internationale, facteurs d'inflation ;
- Déséquilibre de pouvoir de marché entre les différents maillons de la filière ;
- Accès au foncier concurrencé par les productions à plus forte valeur ajoutée ;
- Recommandations nutritionnelles (repas sans viande, etc.) ;
- Part croissante des consommateurs adoptant le régime flexitarien et/ou sans viande ;
- Influence et attaques médiatiques des mouvements opposés à l'élevage.

Pour accéder aux publications
du Pôle économie et prospective,
cliquer ou scanner :



Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire •
Images : Chambre d'agriculture •
Edition : juin 2026 - Version n°1

Pôle économie et prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 06 48 38 45 15	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Sarah BIGOT	Tél. 06 26 64 30 92	Mail : sarah.bigot@pl.chambagri.fr
Chloë BIOCHE	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : chloe.bioche@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 06 75 09 88 38	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Isabelle TRAINEAU	Tél. 06 16 81 60 21	Mail : isabelle.traineau@pl.chambagri.fr

ECONOMIE &
PROSPECTIVE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Avec le soutien financier de :

